

N2100U

ATTRIBUTION DES COURS
(articles 10.08 et 10.10 convention collective des chargés de cours)

REÇU LE

Unité académique d'embauche : FAS/Psychologie

02 MARS 2017

ANNEE : 2017

121

BOCCUM

Affichage 10.05 Trimestre : Automne **Cocher la case appropriée¹ :**
 Affichage 10.13 Hiver Chargé(e) de cours
 Été Chargé(e) de clinique
 Chargé(e) de formation pratique
 Superviseur(e) de stage

¹ Un formulaire distinct par catégorie d'emploi doit être utilisé

Sigle du cours	Candidat retenu	Nombre d'heures du cours attribué	10.08 ²	10.10 ²
PSY2044T	Paré, Dominique	45	X	
PSY2065T	Viaud, Marc	45	X	
PSY2071T	Chenel, Raymond	45	X	
PSY6008T	Ummel, Deborah	45	X	
PSY6678T	L'Archevêque, Alexandre	45	X	

² Cocher la clause d'embauche visée

➡ Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.